

Pour les propriétaires prévoyants

Vous voulez savoir combien vous coûte votre maison chaque mois et éviter les mauvaises surprises. Vous aimeriez donc budgéter précisément vos charges d'intérêts et d'amortissements. La BCF vous propose l'hypothèque fixe qui vous offre une sécurité totale. Le taux d'intérêt est fixé au début du contrat et reste constant pour une durée déterminée.

Pour une durée limitée

L'hypothèque fixe est prévue pour une durée de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15 ou 20 ans.

Vos avantages

- Possibilité de fractionner le crédit afin de fixer des durées différentes et échelonner les échéances
- Possibilité de fixer le taux sur une partie du capital et de conserver une autre tranche de capital en taux variable
- Economie d'impôt grâce à l'amortissement indirect sur le compte épargne 3
- Prime de protection
Possibilité de rompre le contrat sans devoir payer d'indemnité en cas de vente de l'objet immobilier en choisissant une prime de 0.05% par an ajoutée au taux d'intérêt défini

Taux et conditions

Taux d'intérêt	sur demande
Durée	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15, 20 ans
Boucllement	trimestriel
Montant minimal	aucun
Montant maximal	1 ^{er} rang
Amortissement	possibilité d'amortir de manière indirecte par des versements sur le compte épargne 3
Dénonciation	3 mois pour l'échéance contractuelle